

## **Motion 2398**

### **Soutenons nos patrouilleuses et patrouilleurs scolaires : non à la privatisation de la sécurité des enfants !**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- que les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires ont une fonction importante pour la sécurité préventive des enfants se rendant à l'école ;
- que cette tâche doit rester l'affaire de personnes connaissant la commune et non pas de sociétés privées assurant le service minimum ;
- qu'une privatisation aura des coûts plus élevés pour les communes ;
- que cette activité rémunérée aide de nombreux ménages et favorise les rapports sociaux ;
- que le Conseil d'Etat a modifié le règlement sur les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires en laissant la porte ouverte à une privatisation et à leur gestion par des entreprises privées ;
- que cette possibilité risque de précariser la fonction de patrouilleuse ou patrouilleur scolaire,

invite le Conseil d'Etat

- à s'opposer à toute tentative de privatisation des patrouilleuses et patrouilleurs scolaires ;
- à revenir sur la version précédente du règlement sur les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires, afin de réserver exclusivement cette fonction à des employés municipaux.